

Dossier réalisé par :
Philippe Taquet avec
Nicolas Laermans

Immigration: quelques données essentielles

Que ce soit le sort des sans-papiers en Belgique ou la situation des migrants clandestins qui tentent quotidiennement de gagner l'Europe au péril de leur vie, l'actualité nous rappelle régulièrement la nécessité d'une véritable politique d'immigration pour répondre de manière humaine aux drames qui se jouent chez nous et aux portes de l'Europe.

L'objectif de ce dossier est de fournir quelques clés pour mieux comprendre la situation actuelle, les causes et les enjeux liés aux migrations contemporaines.

Les photos de ce dossier sont issues de l'exposition photographique "21 mois d'actions des sans-papiers" mise sur pied par le Front Associatif verviétois de soutien aux sans-papiers.

Contact:
Bruno Colet
0494/41 98 52
bruno.colet@swing.be

Dans le monde, d'après le rapport des Nations Unies sur les migrations internationales¹, le nombre des migrants a plus que doublé ces 50 dernières années. En 2005, 191 millions de personnes vivaient en dehors de leur pays d'origine. A l'encontre des idées reçues, un tiers seulement de ces migrations s'effectue des pays du Sud vers les pays du Nord. Toutefois, depuis une quinzaine d'années, ce sont les pays à revenus élevés qui ont, dans l'ensemble, enregistré la plus forte augmentation du nombre de migrants internationaux, notamment en Europe. Si l'immigration n'est pas un phénomène nouveau, la mondialisation s'est traduite par une accélération et une amplification des flux migratoires qui s'expliquent par un ensemble de causes multiples et complexes.

Quelles sont les causes principales des migrations ?

Selon Spyros Amaranitis², directeur de l'IRFAM (Institut de Recherche Formation et Action sur les Migrations), la **pression démographique** est un des principaux facteurs de migrations internationales. Au 20ème siècle la population a été multipliée par quatre et, d'ici 2050, la population aura presque doublé avec entre 8 et 10 milliards d'habitants.

Les pays qui contribuent le plus à cette augmentation démographique sont d'abord l'Inde puis la Chine suivis du Pakistan et du Nigeria. "Il ne faut pas considérer cette pression démographique seulement comme une menace pour les pays occidentaux, elle constitue également une source de richesses notamment en ce qui concerne le besoin de main d'oeuvre et le déclin démographique dans certains pays" explique-t-il.



1 www.un.org/french/events/migrations/

2 « Migrations, vers un bouleversement des relations Nord/Sud ? » conférence "Midi du Monde" Solidarité mondiale Liège avec Spyros Amaranitis et Fred N'Goudjo, le 7 novembre 2006, Liège. (<http://mocieliege.be/article955.html>)



Les **inégalités Nord-Sud**, qu'elles soient sociales, économiques et politiques, constituent aussi un facteur essentiel pour comprendre les causes de l'immigration. "Celles-ci restent flagrantes à l'heure actuelle malgré la coopération en matière de développement qui existe depuis une cinquantaine d'années et dont il faut bien constater l'échec", souligne Spyros Amoranitis. La mondialisation néolibérale que nous

connaissons depuis les années 80 a eu pour conséquence de renforcer les inégalités à la fois entre les pays mais aussi à l'intérieur de ceux-ci. L'écart de revenus entre riches et pauvres n'a jamais été aussi grand. Selon le rapport mondial du développement humain 2005 du PNUD (Programme des Nations Unies pour le Développement), 2,5 milliards d'individus, soit 40% de la population mondiale, vivent avec moins de 2 dollars par jour et 1,2 milliard d'entre eux survivent avec à peine moins d'un dollar par jour. Dans ce contexte, l'Afrique subsaharienne continue à être la région la plus touchée par le phénomène de la grande pauvreté. A l'heure actuelle, il y a un peu moins de la moitié de sa population qui vit avec moins d'un dollar par jour. Avec une population d'environ 900 millions d'habitants, l'Afrique pèse moins que la Belgique (10 millions d'habitants) dans le commerce mondial³!

Plusieurs pistes sont généralement admises pour favoriser une répartition plus équitable des revenus qui est l'élément clé pour un meilleur développement humain dans les pays pauvres comme le préconise le rapport 2005 du PNUD. Parmi ces pistes de solution figurent: la promotion d'un commerce véritablement équitable avec des échanges commerciaux qui ne soient pas qu'à l'avantage des pays du Nord; la réduction de la dette des pays pauvres dont la charge freine leur développement; l'accès des productions agricoles étrangères sur le marché des pays dits "riches" et la fin des subventionnements des exportations agricoles, Etats-Unis et Union européenne en tête.

Les **inégalités** ne sont pas seulement d'ordre économique, elles sont aussi **politiques**. "L'instabilité politique se traduit souvent concrètement par des situations proprement invivables. Insécurité liée à la guerre⁴ évidemment mais également des pressions et menaces régulières pesant sur soi et sa famille dès lors que l'on est en désaccord avec le régime en place" explique Fred N'Goudjo, porte-parole de l'UDEP (Union de défense des sans-papiers) à Liège. Ce type de régimes qui, quand ils ne sont pas des dictatures pures et simples, sont bien souvent des parodies de démocratie. Des "démocraties" comme les appelle Mohamed Daoud, un sans-papiers rencontré à l'église de Glain⁵: "J'ai dû quitter mon pays pour des raisons politiques car lors des élections j'étais responsable d'un bureau de vote et j'ai empêché une fraude électorale. A partir de ce moment, les ennuis ont commencé. Dès que tu veux te comporter en citoyen, tu risques des problèmes".

Les **facteurs culturels** jouent également un rôle très important. La fascination des pays du Sud pour l'Occident qui au-delà de l'attrait d'une amélioration matérielle relève souvent davantage du mythe; ce qui pousse les migrants vers les pays "riches" malgré tous les obstacles, dangers et désenchantements souvent présents à l'arrivée. Un phénomène renforcé par le développement des moyens de communication comme la télévision ou internet qui donnent une image déformée de la réalité sociale des pays occidentaux.

Partir est un risque et reste une souffrance

Les raisons qui poussent les personnes à quitter leur pays sont multiples, complexes, imbriquées les unes dans les autres, mais elles ont souvent un point commun: "trouver ailleurs ce que l'on n'a pas chez soi". C'est-à-dire la garantie des droits de l'homme, la sécurité d'existence, l'accès aux soins de santé, l'éducation pour ses enfants, des perspectives d'avenir... En résumé, une vie meilleure pour laquelle certaines personnes sont prêtes à prendre des risques démesurés ce qui est extrêmement interpellant comme la mort, récemment, de ce jeune Gambien dont le corps a été retrouvé dans le train d'atterrissage d'un avion en provenance d'Afrique de l'Ouest.

"Tant que le système des inégalités perdurera les problèmes migratoires dans le contexte actuel de la mondialisation ne feront que se renforcer" prévient Fred N'Goudjo. Les migrations et la réalité sociale des sans-papiers en Europe sont une des conséquences des inégalités et des profonds déséquilibres qui existent aujourd'hui dans le monde. Se poser la question du pourquoi et agir sur les causes qui poussent ces personnes à quitter leur famille, leurs amis, leur pays est certainement la seule manière de répondre à long terme à la question des migrations. En attendant cela, nous ne pouvons plus ignorer aujourd'hui la présence des sans-papiers chez nous et leur condition de vie précaire. C'est la raison pour laquelle il est urgent de répondre à cette problématique et d'en prendre la mesure à travers une véritable politique en matière d'immigration et de droit d'asile respectueuse des droits humains.

Enfin, il est important de rappeler qu'on ne part jamais de chez soi de gaité de coeur et que les personnes qui arrivent ici sont donc souvent traumatisées d'avoir quitté leurs racines. De plus, elles débarquent dans un monde qui leur est étranger et parfois même hostile. Malgré cette double souffrance, la plupart des sans-papiers font preuve d'efforts et d'un courage exemplaire notamment à travers le combat qu'ils mènent pour la reconnaissance de leurs droits.

3 BOULANGER, Paul-Marie, Où va le commerce mondial ?

Institut pour un développement durable, mars-avril 2006.

4 Il y a encore aujourd'hui à travers le monde 16 conflits armés majeurs dont la majorité en Afrique et aux Proche et Moyen-orient.

5 In Sans-papiers: pour une politique juste et plus humaine, Regards, juin 2006.



Pour une politique juste et plus humaine

Il est évidemment difficile d'établir le nombre de sans-papiers qui vivent en Belgique aujourd'hui. Selon plusieurs sources on estime leur nombre à environ 80.000 personnes.

Des hommes, des femmes, mais aussi des enfants que l'on a voulu longtemps ignorer jusqu'à ce qu'ils décident de se montrer, de faire entendre leur voix en occupant plusieurs lieux à Bruxelles, Liège, Charleroi, Namur, Seraing, Verviers, mais aussi en Flandre.

Notre mouvement soutient la démarche des sans-papiers et réclame avec eux une véritable politique de régularisation qui doit se baser sur des critères clairs et permanents au travers d'une commission permanente. Les critères de régularisation exposés par le MOC dans le cadre d'une position commune avec l'ACW (alter ego flamand) sont :

- les personnes qui sont dans le cadre d'une procédure légale depuis 3 ans;
- les personnes gravement malades et handicapées;
- les personnes qui sont dans l'impossibilité de retour (impossibilité d'obtenir, par exemple, les documents de voyage nécessaires);
- les personnes qui ont des attaches durables.

Pour apprécier l'existence d'attaches durables, il faudra tenir compte de :

- l'existence de liens familiaux du demandeur avec la Belgique;
- la situation personnelle du demandeur, son âge, les liens qu'il a tissés en Belgique, ses qualifications et ses possibilités de réinsertion dans son pays d'origine, le fait d'avoir des qualifications professionnelles valorisables en Belgique ;
- son parcours en Belgique ; les emplois qu'il a exercés, le fait d'avoir contribué à la sécurité sociale, sa participation à la vie associative, culturelle ou sportive;
- la durée de son séjour en Belgique, sa connaissance des langues nationales.

Dans ce cadre, c'est la commission de régularisation qui examine les dossiers et prend la décision d'accorder ou non le statut de séjour légal. Cette procédure vise à objectiver la décision et supprimer le pouvoir discrétionnaire du ministre de l'Intérieur et de son administration, l'Office des étrangers.

"Ces revendications sont très éloignées d'une exigence d'ouverture des frontières, ou de celle de régularisation inconditionnelle de tous les sans papiers. Il s'agit au contraire de revendications raisonnables qui tirent les leçons d'expériences passées en matière de régularisation. Elles ont pour buts que les demandeurs de régularisation ne soient plus à la merci de l'arbitraire d'une administration, que les conditions qu'il faut remplir pour pouvoir bénéficier d'une régularisation soient claires et que les demandeurs puissent expliquer leur situation avant qu'une décision ne soit prise sur leur demande"





Le parti socialiste exige aussi que la régularisation fasse partie de l'accord gouvernemental de la prochaine coalition.

Pourquoi la régularisation ?

En plus des manquements nombreux de l'autorité publique en matière de gestions des demandes d'asiles: procédures longues, dysfonctionnement des services, décisions contradictoire de l'administration... ce sont avant tout les conséquences de l'absence de statut juridique pour les sans-papiers qui posent d'énormes problèmes dans leur vie quotidienne.

La clandestinité dans laquelle se trouvent les sans-papiers les maintient dans la pauvreté et les empêche de pouvoir vivre dignement: pas de couverture sociale, pas de contrat de travail, logement précaire et travail au noir sont le lot quotidien des sans-papiers.

Une absence de statut qui permet toutes les dérives sociales et rend les sans-papiers vulnérables par rapport à des employeurs peu scrupuleux et des propriétaires de

indique le CIRE (Coordination et Initiatives pour et avec Réfugiés et Etrangers) dans son cahier pédagogique sur la régularisation des sans-papiers.

Au niveau politique, on notera aussi que le PS, CDH et ECOLO ont déposé différentes propositions de loi allant dans ce sens (des nuances existent, entre autres, quant à la définition des critères permanents).

logements insalubres qui profitent de leur situation de détresse. C'est aussi craindre, au quotidien, la peur d'être dénoncé ou arrêté, la difficulté de se faire soigner sauf en cas d'urgence, l'impossibilité de se projeter dans l'avenir, de faire des projets...

"Le combat pour la justice sociale, ici et là-bas, contre les inégalités qui se creusent partout tous les jours, et le combat pour le respect de chaque personne sont liés. Nous devons établir les liens nécessaires entre nos combats et nos solidarités. Ce combat est certainement difficile dans une Europe qui se voudrait forteresse égoïste, mais ce combat est fondamental pour tout démocrate: il y va de notre honneur car ces réfugiés sont pour nous d'abord des hommes, des femmes, des enfants qui sont nos frères"⁷.

Elections: mobilisation en vue

Pour faire de la question des sans-papiers en Belgique un enjeu des prochaines élections fédérales, l'UDEP a décidé d'organiser plusieurs manifestations de sensibilisation et de mobilisation à travers le pays. La première a eu lieu le samedi 20 janvier à Verviers et a rassemblé environ 200 personnes. D'autres actions de ce genre sont prévues ailleurs dans le pays dans les semaines qui viennent. Pour être tenu informé de ces actions vous pouvez consulter le blog internet de l'UDEP (<http://udep.blogspirit.com/>). Vous pouvez soutenir également le combat des sans-papiers en allant à leur rencontre dans les différents lieux qu'ils occupent à travers le pays comme pour Liège à l'église St-François de Sales dans le quartier du Laveu.

⁷ J.J. JOUFFROY et J.M. SCHREUER,
Non aux centres fermés, Regards, février 2006

Paroles de sans-papiers

Les "sans papiers", les illégaux sont sortis massivement de la clandestinité où ils et elles séjournèrent depuis des mois, sinon des années. Combien sont-ils? Plusieurs dizaines de milliers au moins, à tenter de survivre en marge de la société, la nôtre. Ils ont des visages devenus familiers dans les villes et les villages car leurs enfants fréquentent les mêmes écoles que les nôtres.

Ils ont donc pris la parole pour raconter leur vie en morceaux. Leurs récits constituent un témoignage sur notre société vue de "l'autre côté du miroir". Ils ont été écoutés et entendus dans les Eglises qu'ils occupaient à Liège et à Seraing par Catherine Dekens qui leur a tendu le micro.

Elles et ils viennent notamment du Maroc, du Ghana, du Mali, du Bénin, du Nigeria, d'Algérie ou de Côte d'Ivoire et ils ont échoué dans les soutes de l'Europe, chez nous. "Pourquoi ma vie était bousculée comme ça?"; "Bon, j'ai quitté mon pays, il y a la guerre là-bas"; "des gens sont venus menacer mon mari chez nous.

On a quitté l'Algérie pour voir ailleurs. Oui, on est venus en Belgique, sans visa. Et maintenant, j'attends, c'est tout"; "Et tu sais bien, les problèmes, quand tu es sans papiers, tu ne peux pas travailler, tu n'existes pas comme on dit ici en Belgique et maintenant, on souffre"; "Et les papiers ils sont où? Nulle part dans le monde entier".

Des témoignages directs qui sont des cris entiers sur la douleur de vivre et la difficulté de survivre chez nous, à côté de nous! Personne ne peut plus ignorer l'existence des sans papiers ni négliger leurs problèmes, après avoir lu ces paroles de sans-papiers; Le dossier "Paroles de Sans papiers" a été réalisé et édité par le PAC-Liège et est disponible aux Equipes Populaires au prix de 5 euros (frais d'envoi compris).

Equipes Populaires Liège
29 rue St Gilles - 4000 Liège
Tel: 04.232.61.77 / Fax: 04.232 61 60
Email: ep-liege@mocliege.org
Compte bancaire: 775-5940352-93

Sources

"Donnons un visage aux sans-papiers", cahier pédagogique sur la question de la régularisation des sans-papiers, CIRE, 2006 (www.cire.be)
Rapport mondial sur le développement humain 2005, PNUD
"Migrations, vers un bouleversement des relations Nord/Sud?", conférence Midi du Monde, 7 novembre 2006 (<http://mocliege.be/article955.html>)

- S. DAPSENS, "Les causes de migrations: pistes d'analyse et d'action, Centre avec, 2005
- V. ORUBA, "Réforme des procédures d'asile: garantir la protection des droits", Démocratie, 15/03/2006.
- C. RENDERS, "Où va la politique d'immigration?", Centre avec, 2005